

**COMITE DU 150^{ème} ANNIVERSAIRE DE
L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE**

COLLOQUE

**« EMANCIPATION,
CITOYENNETE,
DROITS DE L'HOMME »**

21 - 22 avril 1998

UNESCO - PARIS



COLLOQUE EMANCIPATION CITOYENNETE DROITS DE L'HOMME
21 ET 22 AVRIL 1998/UNESCO/PARIS

FICHE TECHNIQUE
ELEMENTS PROBLEMATISES , THEMES MAJEURS

En 1998, nous commémorons le 150^{ème} Anniversaire de l'Abolition de l'esclavage et le 50^{ème} Anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. L'Abolition de l'Esclavage et la Déclaration Universelle des Droits de l'homme sont des événements majeurs de l'Histoire de l'Humanité. Loin de les dissocier, nous ambitionnons de les articuler pour traiter de manière méthodique et de façon pluridisciplinaire ces conquêtes fondamentales.

Aujourd'hui, les références au passé, à la mémoire, à l'histoire se multiplient mais les sociétés enfantées par la colonisation, façonnées par l'esclavage ont émergé de conflits, de chocs et d'oubli des origines .

Si leur histoire existe bien, elle semble amputée de leur mémoire et de leur commencement. Ici, l'altérité ne semble pas s'induire de dehors mais de l'intimité des sujets sur des territoires exigus.

Ce sont ces dispositions complexes et leurs sédimentations successives que nous souhaitons questionner en requérant une culture critique espérant ainsi contribuer à comprendre le sens, la pluralité et la diversité des mondes humains.

THEMES MAJEURS

Déportation ,amputation, transformation

Espaces, contraintes, hybridations

La mémoire et le présent

Emancipation et citoyenneté

Survivances et transformations sociales

Identités culturelles

Diversité culturelle, pluralité culturelle

Citoyenneté et identité

Pluralité des mondes

COLLOQUE EMANCIPATION, CITOYENNETE, DROITS DE L'HOMME
21 - 22 AVRIL UNESCO PARIS

FICHE TECHNIQUE
PROGRAMME DU COLLOQUE

PREMIER JOUR : 21 AVRIL

Matinée

- 9h - 10h30 Cérémonie officielle d'ouverture
discours d'accueil (*liste à finaliser*)
présentation du colloque/objectif/contenu/démarche
- 10h30 - 11h00 Pause café
- 11h30 - 12 45 Conférences inaugurales (*liste à finaliser*)

Après midi

- 14h00 - 17h00 Travaux d'Atelier
Trois thèmes simultanément dans trois salles avec comme
schéma présentation des données
collectées/communications/débats
- 17h00 - 17h30 Pause café
- 17h30 -18h30 reprise des Ateliers
- 19h30 Cocktail offert aux participants du colloque

DEUXIEME JOUR 22 AVRIL

Matinée

- 9h30 - 10h30 Conférences inaugurales (*liste à finaliser*)
- 11h00- 12h45 Poursuite des travaux en atelier

Après midi

- 14h00 - 16h30 Présentation des rapports
Discussion générale
Synthèse conclusion
- 16h30 - 17h00 Pause café
- 17h30 Cérémonie de clôture

Colloque Emancipation, Citoyenneté, Droits de l'Homme
le 21, 22 avril à l'UNESCO-PARIS

Collecte de données

Madame, Monsieur,

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint la grille pour les données à collecter localement et se rapportant au colloque à l'UNESCO sur Emancipation, Citoyenneté, Droits de l'Homme. Je vous rappelle que l'architecture du colloque comprendra des interventions magistrales et trois tables-rondes, l'une sur la citoyenneté, l'autre sur les femmes, et la troisième sur les jeunes. C'est dans le cadre de ces tables-rondes que seront présentées les synthèses des données que vous aurez recueillies localement. C'est volontairement que la grille n'a fait pas l'objet d'une formulation sous forme de questions car il convient d'adapter leur formulation aux publics concernés, aux contextes mobilisés et aux îles respectives. Ces collectes pourraient être organisées selon trois modes : l'un mobilisant des établissements scolaires ou des classes volontaires, un autre mobilisant des associations et ONG, et un autre enfin en partenariat avec un journal. Pour chacun de ces modes, nous nous tenons à votre disposition pour des éclaircissements complémentaires en relation avec les membres du Conseil Scientifique de votre île ou directement dans le cas contraire.

Raoul LUCAS
Coordonnateur pour l'Océan Indien

NB : Liste des membres du Conseil Scientifique/zone Océan Indien

Secrétariat du Conseil Scientifique
Villa du Département
N°18 Rue de Paris
97488 Saint-Denis Cédex
Mmes PAYET et LEBRETON
Tél : (00262)94.87.03
Fax : (00262)94.87.26

LES JEUNES

Que sait-il de l'Histoire de son île/de l'Océan Indien ?

Où s'est-il familiarisé à l'histoire ?

- école
- association
- bibliothèque
- etc

Que sait-il de son histoire ?
de sa famille ?

Quelle idée se fait-il de l'évolution de son île/des jeunes/de son groupe (communauté)

Quelle idée se fait-il de son avenir ?
du travail, de l'emploi ?
de sa place dans sa famille ?
dans la communauté ?
dans la localité ?
de son île ?

Quelle idée se fait-il de la « Loi » ?
de l'école ?
des élus ?
des institutions (donner des exemples) ?
des loisirs ?

Que peut-il « dire » des institutions ? Lui sont-elles « utiles » ?

Est-il « engagé » dans une association ?
dans un parti ?
dans un club ?

Participe-t-il ? Sous quelle forme ?

Le faire parler de ce qu'est un jeune ? Jusqu'à quel âge ?
de ses copines
de sa sexualité
de ses copains

A t-il des lieux de rencontres ?

A t-il des lieux à lui ? Chez lui ?
Dans le quartier ?
Dans la ville ?

LES FEMMES

Il convient de faire traiter les points suivants :

- La femme et vie sociale (métier)
- La femme et vie publique responsabilité ?
 engagement ?
 où ?
- La femme politique partis ?
 mandats ?
 rôles ?
- La femme et lieux domestiques dans la « Cour » dans la « maison » ?
 les tâches ?
- La femme et modèles familiaux mère ?
 fille-mère ?
 mère célibataire ?
- La femme et éducation des enfants ?
 la sienne ?
 sa mère ?
 ses soeurs ?
- La femme et violence formes ?
 contexte ?
 qui ?
 réactions ?
- La femme et emploi
- La femme et sexualité
- La femme et religions

LA CITOYENNETE

Il convient de faire traiter les points suivants :

- La participation à la vie sociale, culturelle, économique

- Les appartenances à des groupes
 - à une religion
 - à des mouvements
- Les pratiques sociales, culturelles et religieuses

- De faire s'exprimer sur :
 - la nationalité
 - la mobilité
 - l'émigration
 - la région océan indien
 - etc...

COMMEMORATION DU 150^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

CONSEIL SCIENTIFIQUE

BARAT Christian	Réunion	Anthropologue
BARRET Danielle	France	Historienne
BERGER Guy	France	Sciences de l'Education
BERTILE Wilfrid	Réunion	Géographe
BISSODOYAL Uteema	Maurice	Historien
BOYER Michel	Réunion	Economiste
CADET Daniel	Réunion	Historien
CARAYOL Michel	Réunion	Linguiste
DIENE Doudou	France	Unesco
EVE Prosper	Réunion	Historien
FALL Yoro	France	Philosophe
FUMA Sudel	Réunion	Historien
GERBEAU Hubert	France	Historien
HESS Philippe	France	Economiste
MANGALAZA Eugène	Madagascar	Philosophe
MAESTRI Edmond	Réunion	Historien
NABABSING Vidula	Maurice	Sociologue
RAKOTO Ignace	Madagascar	Historien
RAKOTOARISA Jean Aimé	Madagascar	Historien

SALEZ Paul	Réunion	Juriste
WANQUET Claude	Réunion	Historien
WEBER Jacques	France	Historien

+

Un représentant de l'Institution du Conseil Général

Un scientifique américain

Un scientifique cubain

Un scientifique mozambicain

PROBLEMATIQUE DU COLLOQUE

Au XIX^{ème} siècle, les colonies de l'Océan Indien, comme celles des Caraïbes, connaissent une succession d'émancipation de leurs populations serviles.

Inspirée par la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789, inaugurée à Saint-Domingue en 1793, relayée sans succès par la Convention, l'Emancipation finit par s'imposer avec les décrets d'Abolition britannique de 1833 puis français de 1848.

Mais, si comme système l'esclavage peut être aboli par décret, il en va tout autrement de son héritage. Contrôle social, contrôle politique, exploitation économique, discrimination et ségrégation raciale se combinèrent ici et là pour tenter de reproduire les stratifications héritées de l'ordre esclavagiste. Qu'elle fût progressive comme à l'Ile Maurice, alors colonie anglaise, ou immédiate comme à l'Ile de la Réunion, alors colonie française, la promulgation de l'abolition de l'esclavage ne provoquera pas de transformation radicale dans l'Océan Indien, pas plus d'ailleurs qu'elle n'en provoquera dans d'autres parties du monde.

Dans la lente et difficile conquête des libertés, où rien n'est donné, le combat des abolitionnistes se poursuit inlassablement, repris par plus de cinquante Etats et soutenu par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Aujourd'hui que les références au passé, à la mémoire, à l'histoire se multiplient, le 150^{ème} Anniversaire de l'Abolition de l'Esclavage en France et le 50^{ème} Anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dans le monde sont plus qu'un prétexte à liturgie commémorative. Ils nous permettent de rappeler que la lutte continue, que la prise de conscience est lente mais aussi que l'acte initial barbare s'est transformé en un acte fondateur de civilisation qui appartient désormais à ses acteurs et plus largement au patrimoine de l'humanité.

Enfantées par la colonisation, pour quelques unes d'entre elles, marquées par l'esclavage, faites de sédimentations successives, nos sociétés sont, par la nature, la géographie et l'histoire, au carrefour de plusieurs cultures. Cette hybridation dont nous sommes le résultat constitue un formidable défi culturel.

En nous retrouvant dans toutes les cultures, où l'Afrique, l'Europe et l'Asie ont leur part, nous participons à la grande aventure universelle. Cette hybridation constitue également pour la connaissance, un redoutable enjeu scientifique malmenant les objets conventionnels des disciplines et leurs frontières. Avec son cortège de déportations, de dépossession et de dépendances, l'Histoire est comme amputée de sa mémoire et de ses origines. Ce sont ces dispositions complexes, où tout semble se brouiller et aux pistes pleines de chausse-trappes, que nous souhaitons questionner.

Aujourd'hui que les revendications identitaires émergent avec force sur la scène publique, quels liens entre constructions identitaires et citoyenneté ? Cette citoyenneté niée sous l'esclavage, amputée sous la colonisation, revendiquée partout actuellement, peut-elle contribuer à structurer de nouvelles identités ?

Dans nos sociétés caractérisées par la confrontation en un même lieu d'apports culturels issus d'Afrique, d'Europe et d'Asie et où l'altérité ne s'induit pas que du dehors mais aussi de l'intimité des sujets, comment penser le métissage ?

De toutes ces **pièces rapportées**, de tous ces éléments, de toutes ces cultures, en est-il résulté une culture-monde qui pourrait alors contribuer à comprendre le sens, la pluralité et la diversité des mondes humains ?